



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 19 07 2026

Communiqué de presse

Risque élevé de feux de forêt et de végétation sur le Tarn-et-Garonne : appel à la vigilance et rappel des consignes de prévention

En raison des conditions météorologiques actuelles, **Météo-France a réévalué le risque via sa Météo des forêts. Le risque de feux de forêt et de végétation est sévère et passe en vigilance orange dans le département de Tarn-et-Garonne à compter de ce lundi 20 juillet 12h.**

Le préfet appelle l'ensemble de la population à **faire preuve d'une vigilance maximale et à respecter strictement les consignes de prévention** à savoir :

- Interdiction de fumer en forêt ou à proximité de zones boisées ou sèches ;
- Interdiction d'allumer des feux, barbecues ou feux d'artifice à proximité de la végétation ;
- Ne pas jeter de mégots par la fenêtre d'un véhicule ;
- Veiller à d'éventuels feux de récoltes (en préparant son matériel et en adaptant ses pratiques) ;
- Ne pas utiliser d'outils ou machines susceptibles de produire des étincelles (meuleuse, débroussailleuse thermique, etc.) dans les zones à risque.

En cas de départ de feu :

- Alertez immédiatement le 18, le 112 ou le 114 (personnes sourdes et malentendantes) ;
- Donnez l'emplacement précis et restez à distance en toute sécurité ;
- Ne tentez pas d'éteindre un feu important vous-même.

Les services de l'État, le SDIS 82 et les forces de l'ordre assurent une surveillance constante de la situation. Une cellule « Défense des Forêts Contre les Incendies » (DFCI) se réunit tous les vendredis en préfecture pour réévaluer les risques et les moyens à prévoir en cas de départ de feux.

Chacun a un rôle à jouer : les comportements responsables sont déterminants pour éviter des drames humains et environnementaux.